

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

11519 - Si je l'épouse, il se séparera de sa première femme.

question

Je suis une mère célibataire. Un musulman marié a demandé ma main et je lui ai répondu négativement . Mais après avoir effectué une prière de consultance, j'ai eu l'envie d'approuver le mariage.

Dans notre quartier, beaucoup de rumeurs circulent selon lesquelles nous nous parlons. Les gens me disent qu'il y'a beaucoup d'hommes non mariés et me demandent pourquoi choisir cet homme déjà marié. Quant à lui, ils lui disent : si vous voulez l'épouser, faites le , sinon laissez la. Il s'efforce de convaincre sa femme à accepter le mariage. Pourtant elle lui avait fait savoir qu'elle le quitterait en cas de conclusion de ce mariage. J'ai perdu ma meilleure amie, en raison de cette épreuve.

Et j'éprouverais un sentiment de culpabilité, si sa femme le quittait à cause de son mariage avec moi et je ne serai pas en mesure de supporter cela. Allah le Transcendant, le Très Haut le sait mieux.

Devrais-je me patienter et attendre qu'il trouve une solution avec sa femme ou l'ignorer et me marier avec un musulman non marié ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'affaire du mariage vous concerne personnellement, ce qui pourrait se passer entre lui et sa première épouse ne vous concerne pas. Quand vous avez plusieurs options devant vous, prenez en la meilleure. Si vous aviez à choisir entre le mariage avec cet homme et le célibat, je pense qu'il est préférable de l'épouser.